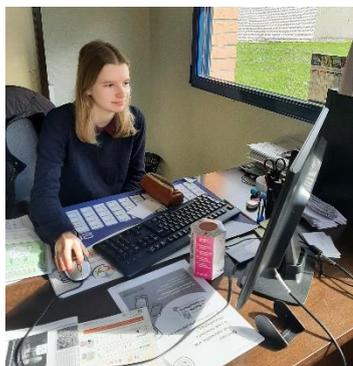




QUIÉRY-LA-MOTTE

FLASH INFOS

SERVICE CIVIQUE



Laurine, habitante de notre village a été recrutée en service civique. Ses missions seront variées en direction des jeunes et de habitants. Elle animera des ateliers pour les enfants à la garderie et à la cantine sur le recyclage des déchets, le respect, le harcèlement, l'égalité filles/garçons... Elle accompagnera le conseil municipal des jeunes dans ses actions. Elle vous invitera également à des «info café» pour vous parler du recyclage des déchets et répondre à vos questions sur cette thématique. D'autres thématiques suivront. Laurine vous proposera également une journée sur la découverte de la nature et une «journée du sport».



Élections européennes 2024 : quand s'inscrire sur les listes électorales ?



Les prochaines élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024. Pour les inscriptions sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 1^{er} mai inclus en ligne et jusqu'au 3 mai inclus pour les inscriptions par courrier en mairie sauf pour les situations particulières (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, récente acquisition de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré).

18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, récente acquisition de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré).

Rappel : l'inscription est possible en mairie ou directement en ligne

Pour vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de votre commune :



<https://www.service-public.fr>

Pour toute interrogation rendez-vous en mairie

TERRAIN de TENNIS



Avec les travaux du city stade, **le terrain de tennis n'est pas disponible pour le moment**. Nous vous informerons dès sa réouverture.

Merci de votre compréhension.

ENQUÊTES PUBLIQUES

- Enquête publique – création d'une ligne souterraine de 225 000 volts reliant le poste électrique RTE de Gavrelle et le futur poste électrique de batteries ENVISION AESC sur Lambres- lez-Douai

Du 29 avril au 29 mai 2024, publié sur les sites internet

<https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Participation-du-public-par-voie-electronique/Creation-d-une-liaison-souterraine-de-225-000-volts-pour-l-alimentation-de-Envision-AESC-par-RTE>

- **Enquête publique - Usine Renault DOUAI**

Engie Énergie Services a déposé un dossier comprenant deux demandes conjointes d'autorisation de recherche et d'ouverture de travaux miniers dans le cadre du projet d'une centrale de géothermie profonde pour l'usine Renault DOUAI. Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur les sites internet du registre numérique : <https://www.registre-numerique.fr/geothermie-usine-renault-douai> ou par courriel à l'adresse suivante : geothermie-usine-renault-douai@mail.registre-numerique.fr et depuis les sites internet des services de l'Etat dans le Nord :

<https://nord.gouv.fr/titresminiers>

et dans le Pas-de-Calais : <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques/ICPE-AUTORISATION/geothermie-usine-renault-Douai>

PASSAGE de la BALAYEUSE



Le prochain passage de la balayeuse aura lieu, en principe, **le lundi 6 mai**.
Merci de bien vouloir laisser l'accès libre pour permettre le passage de celle-ci.

REPRISE du RAMASSAGE des DÉCHETS VERTS



Reprise du ramassage des déchets verts le **jeudi 18 avril**

Passage toutes les semaines jusqu'au 13 juin, puis une semaine sur 2 jusqu'au 14 novembre 2024.

ENQUÊTE LECTURE



La Communauté de Communes Osartis-Marquion a lancé une étude sur la lecture publique pour évaluer et améliorer les services de lecture sur le territoire. L'intercommunalité vous invite à participer à l'enquête :

<https://abcdagence.limequery.com/328448?lang=fr>

INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS



Association «Quiéry en Balade» : collecte des bouchons

Nous vous informons que le prochain ramassage de bouchons aura lieu le :

Samedi 20 avril 2024 à partir de 14 heures

Merci de déposer votre sac de bouchons sur votre pas de porte.

Pour rappel, les bouchons ACCEPTÉS sont les bouchons en plastique de boissons (eau, lait, soda, jus de fruits, compotes...) Ces bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier. Cependant, ils peuvent être mis après enlèvement de l'élément interdit.

Les bouchons REFUSÉS sont tous les bouchons qui ne proviennent pas de bouteilles de boissons ou ne sont pas en plastique (bouchons de produits chimiques, produits ménagers, produits de cosmétiques et d'hygiène, médicaments, « faux liège », couvercles, boîtes...).

